



178136 - Pourquoi les musulmans ne célèbrent-ils pas la naissance du prophète d'Allah , Jésus, comme ils célèbrent la naissance du prophète d'Allah, Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui)?

question

Puisque les musulmans célèbrent la naissance du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), qu'est-ce qui les empêchent d'en faire de même pour le prophète d'Allah, Jésus (psl)? N'était-il pas un prophète envoyé par Allah le Puissant et Majestueux? J'ai entendu ces questions de quelqu'un. Cependant, je sais que la célébration de la Noël est interdite (aux musulmans). Je voudrais entendre la réponse aux questions posées. Puisse Allah vous récompensée par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, croire que Jésus (psl) est un prophète et messenger envoyé par Allah, le Puissant et Majestueux aux fils d'Israël relève de la croyance en Allah et en Ses messagers. Nul ne peut avoir la foi sans croire à tous les messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur eux). A ce propos, Allah Très-haut: **Le Messenger a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): "Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers (Coran,2:285).**

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Les croyants croient qu'Allah est Unet unique, Le Seul, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons ; il n'y a pas de divinité en dehors de Lui. Il n'y a pas de maître autre que Lui. Ils adhèrent aux messages de tous les prophètes et messagers et aux livres révélés depuis le ciel aux esclaves serviteurs d'Allah, Ses messagers et prophètes; ils ne font aucune discrimination en leur sein en croyant aux uns et en excluant les autres. Bien au contraire, ils considèrent tous comme véridiques, loyaux, bons guides bien guidés qui conduisent (les gens) sur les chemins du bien. Extraitdu Tafsir d'Ibn Kathir (1/736).**



As-Saadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Mécroire à une partie d'entre eux revient à mécroire à eux tous.** Extrait du Tafsir d'as Saadi , p. 120.

Deuxièmement, la célébration de la naissance du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) est une innovation que ni le Prophète lui-même ni ses compagnons n'ont faite. Aucun des imams des musulmans ne l'a recommandée ni autorisée et à plus forte raison n'y a participé. C'est une pratique interdite, une innovation condamnable.

Les ulémas de la Commission ont dit: **La célébration de la naissance du Prophète est une innovation interdite car aucun argument tiré du livre d'Allah et de la Sunna du Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) ne permet de la soutenir. Aucun de ses califes bien guidés et des membres des (trois meilleures) générations ne l'ont organisée.** Extrait des fatwas de la Commission permanente (2/244). Se référer à la réponse donnée à la question n° [70317](#) et à la réponse donnée à la question n° [13810](#).

La pratique du commun des musulmans , notamment les ignorants, consistant à célébrer la naissance du Prophète est une invention qu'il faut interdire et combattre. L'utilisation de la célébration de la naissance du Prophète comme un argument pour la permission aux musulmans de la célébration de la Noël et de la Saint Sylvestre ne tient pas debout car la célébration de la naissance du prophète n'est pas permise parce qu'elle est une innovation et tout ce qui est assimilée à une innovation est traitée comme telle.

Troisièmement, la célébration de la Noël par les Chrétiens est une innovation idolâtre. Il n'est pas permis aux musulmans de les y imiter. Jésus (ps) les aurait totalement désavoués. Pour les musulmans , la pratique, en plus de son caractère innové, revient à s'assimiler aux mécréants dans leurs propres affaires religieuses. Or le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Quiconque s'assimile à un peuple leur est assimilable** (Rapporté par Abou Dawoud, 3512 et jugé authentique dans Sahihi Sunani Abi Dawoud)

Cheikh al-islam, Ibn Taymiya, a jugé sa chaîne de transmission bonne. Car il a dit: «Le moins qu'on puisse dire de ce hadith est qu'il confirme fortement l'interdiction de l'imitation des mécréants. Il



va apparemment jusqu'à considérer l'auteur de cette imitation comme un mécréant selon le sens qui se dégage de la parole (divine): **Celui d'entre vous (musulmans) qui s'allie à eux (mécréants) fait partie d'eux.** Extrait de Iqtidaa as-sirat al-moustaquim (p.82-83)

Cheikh al-Islam, Ibn Taymiya, dit encore: « Il vous est déjà clair que l'imitation des mécréants est la cause originelle de la disparition de la religion d'Allah, de Ses lois et de l'apparition de la mécréance et des actes de désobéissance. En revanche, la sauvegarde des lois et pratiques enseignées par les prophètes est la source première de tout bien. Ceci explique la profondeur de l'impact des innovations sur la religion, même quand les innovations n'épousent pas la forme d'une imitation des mécréants. Que dire d'une pratique qui réunit les deux aspects (innovation/ imitation des mécréants)? Extrait d'Iqtidaa as-Siraat (p.116).

Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Féliciter les mécréants à l'occasion de la Noël ou de leurs autres fêtes religieuses est interdite à l'avis de tous car le geste revient à confirmer leurs rites de mécréance et à les accepter, même si l'on n'a agréé pas la mécréance pour soi-même. Il est interdit au musulman d'agréer les rites de la mécréance et de féliciter celui qui les accomplit.

Il est encore interdit aux musulmans d'imiter les mécréants dans leur célébration de ces fêtes ou l'échange de cadeaux ou la distribution de friandises ou de mets, ou l'abandon des activités productives et consort.» Extrait succinct de Majma'ou fatawa wa rassail Ibn Outhaymine (3/45-46). Pour connaître le statut de la participation à la célébration des fêtes des mécréants, se référer à la réponse donnée à la question n° [1130](#) et à la réponse donnée à la question n° [145950](#).

En somme, la participation des musulmans à la célébration de la Noël et de la Saint Sylvestre est nuisible pour plusieurs considérations:

1. C'est une manière d'imiter les mécréants polythéistes qui organisent ces célébrations sous l'impulsion de leur polythéisme et de leur mécréance en Allah, l'Incommensurable et non en s'appuyant sur des réalités de la législation du prophète d'Allah, Jésus. Ils sont tous d'accord avec nous que Jésus ne leur a pas doté d'une loi autorisant ces célébrations dans lesquelles se côtoient



polythéisme et innovations sans parler des actes licencieux et pervers qui entachent ces manifestations , comme tout le monde le sait. Comment pourrions nous les imiter en cela?

2. La célébration de la naissance du Prophète n'est pas permise car c'est une innovation comme il est déjà indiqué. On ne peut rien y assimiler car quand la base d'une assimilation s'effondre, elle ne saurait plus exister.

3. La célébration de la Nativité est condamnable dans tous les cas Aussi ne peut on pas la défendre. Sa base est caduque à cause de ce qui en résulte en termes de mécréance, de perversion et de désobéissance envers Allah. Une pratique qui engendre de telles conséquences ne saurait fonder une juste comparaison et ne peut en aucun cas être déclarée permise.

4. Si ce raisonnement par analogie était juste, on serait tenu de le généraliser en disant: pourquoi pas célébrer la naissance de chaque prophète? N'étaient ils pas tous des prophètes envoyés par Allah? Pourtant personne ne l'a dit.

5. La connaissance de la date exacte de naissance d'un prophète quelconque est trop difficile. C'est même le cas de notre Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) car on ne connaît pas sa date de naissance de manière tranchée. Une divergence oppose les historiens sur sa précision. Cette divergence a donné lieu à neuf avis ou plus. Aussi est il faux aussi bien du point de vue historique que de celui légal de célébrer la naissance du Prophète. Toutes ces célébrations qu'il s'agisse de la naissance de notre prophète ou de la naissance de Jésus n'ont aucun fondement (religieux).

Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **La célébration de la nuit de la naissance du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'est pas juste ni du point de vue historique ni de celui légal.** Extrait de fatwa nouroune ala ad-darb (19/45).

Allah Très-haut le sait mieux.